

Nous sommes ici réunis pour le premier groupe départemental « directeurs ».

Depuis des années les groupes se succèdent « simplification administrative », « allégement des tâches administratives », « comité de suivi direction d'école » ...

Le SNUipp FSU 28 a participé avec sérieux et engagement à toutes ces propositions d'échange et de concertation sur la base des échanges réguliers avec le terrain, sur la base de l'analyse des situations, sur la base de nos mandats sur la direction et le fonctionnement de l'école. Car la problématique de la Direction d'École n'est pas dissociable de la question du Fonctionnement de l'École tant les dossiers sont imbriqués.

Aujourd'hui, vous avez choisi de travailler ce dossier par le biais de 2 groupes : un groupe de pilotage et ce groupe départemental. Cette modalité départementale d'organisation interroge et cela d'autant plus si comme indiqué dans le compte rendu de la première réunion du groupe dit de pilotage, ce groupe a pour objectif au-delà de proposer des outils pour faciliter les missions des directeurs au quotidien de désigner des interlocuteurs privilégiés qui pourront être contactés par les directeurs du département.

Si comme le rappelait le Ministre dans son communiqué de presse de rentrée, nous pensons important les échanges entre pairs, ils ne peuvent se substituer à la représentativité sortie des urnes !

Par ailleurs que ce soit dans les instructions officielles Ministérielles où il est précisé « dans l'attente de la proposition de loi sur les directeurs d'école, auprès des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), une fonction de référent pour les directeurs d'école, afin d'accompagner l'ensemble des collègues dans l'exercice de leurs missions sera expérimentée », ou dans les propos de Mme la Rectrice lors du groupe Blanchet académique, les missions, rôle, fonction, statut du « référent départemental » semblent bien flous.

Merci donc de préciser dans le cadre de ce groupe, votre vision de ce référent.

Si on se réfère à la proposition de loi à l'étude du sénat, **L'article 3** crée un référent « direction d'école » au sein de chaque direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Ce référent sera l'interlocuteur privilégié des directeurs d'école pour la gestion des relations avec les différents partenaires de ce dernier. Cette aide sera essentielle pour faciliter les relations avec les parents d'élèves, travailler avec les élus locaux ou encore aider à la mise en place des projets innovants au sein des écoles.

N'est-ce pas une partie des missions des IEN qui est ici rappelée ?

Merci donc à vous de bien vouloir nous préciser l'éclairage départemental lié à cette nouvelle mission.

Il est essentiel que les collègues qui s'y engageraient le fassent sur la base d'une connaissance claire de ce cadre. Être l'interlocuteur privilégié de nos collègues est une mission complexe, dont nous pouvons témoigner, qui demande expérience et formation.

Au-delà du cadre même de ces rencontres, nous tenons à alerter une nouvelle fois ici de l'épuisement de nos collègues et en particulier des collègues directeurs et directrices d'école.

Les périodes de confinement et de dé-confinement ont mis les directeurs et directrices d'écoles en première ligne pour organiser l'accueil des élèves. Elles ont été, s'il en était encore besoin, le révélateur puissant des manques liés à la direction d'école



**REPENSER
L'ÉCOLE AVEC
CELLES ET
CEUX QUI
LA FONT AU
QUOTIDIEN.**

**C'EST BEAUCOUP
DEMANDER ?**



SNUipp - FSU 28

**21 rue des Grandes Pierres
Couvertes**

28000 CHARTRES

Tel: 02.37.21.15.32

Port: 06.80.30.33.07

Le sentiment d'abandon est grand, l'isolement institutionnel est de plus en plus fort.

Quand nous rencontrons nos collègues dans leur écoles, ce qui ressort de manière la plus flagrante c'est leur immense volonté de bien faire leur travail, de mettre en place tous les moyens pour être toujours en mesure d'assurer leurs missions, malgré la lassitude, la fatigue et même parfois la colère.

L'un des mots les plus prononcés par nos collègues est le **temps** ; nous avons besoin de temps, quelle que soit la taille des écoles. Ce temps que nous ne comptons pas, en travaillant sur nos jours de congé ou le soir après la classe. Cela passe évidemment par la mise en place réelle et efficace (avec une programmation et des modalités de remplacement stable) pour toutes les écoles, mais aussi par l'augmentation des quotités de ces décharges. A ce jour les annonces Ministérielles restent insuffisantes en termes de postes. Rappelons que comme précisé dans le BO n°32 du 27 août 2020 dans tous les cas, les décharges attribuées ... resteront stables ou augmenteront. Pour cela des moyens sont nécessaires : il ne s'agit pas de déshabiller certains pour habiller d'autres ...

Autre leitmotiv : le besoin d'une **aide administrative** pérenne, avec un collègue formé, occupant un vrai emploi comprenant une grille indiciaire. Les emplois civiques malgré leur bonne volonté ne remplissent absolument pas ces conditions, ce ne sont pas des aides administratives et nous passons du temps à les informer et les habituer au fonctionnement de l'école, et ce pour 8 mois au plus et en dehors des périodes de tension extrême liée à la rentrée et à la sortie des classes. !

En termes de **formation**, le constat est aujourd'hui sans appel, et ce malgré les efforts départementaux dans le Plan de formation, les collègues directeurs et directrices restent, dans leur immense majorité, orphelins d'une réelle formation continue au-delà de la formation initiale.

La question de l'**allègement des tâches administratives** reste d'actualité, même si nous pouvons noter certaines avancées en la matière et la volonté départementale et académique dans la rationalisation des demandes. Cette question est à mettre en relation avec celle des **outils** toujours plus présents, pressants et pesants.

En tant que directeurs et directrices d'école, nos **missions sont multiples** et pour autant toutes essentielles.

Pour conclure, le SNUipp-FSU fort d'être le premier syndicat du premier degré continue d'exiger de meilleures conditions de travail pour permettre à nos collègues directrices et directeurs d'assurer leur **mission d'animation d'équipe pédagogique** car quel que soit les temps de décharges dévolus, la mission de chaque directeur et directrice est bien de faire en sorte de permettre qu'enseigner qui est le cœur de nos métiers se fasse dans les conditions les meilleures.



**REPENSER
L'ÉCOLE AVEC
CELLES ET
CEUX QUI
LA FONT AU
QUOTIDIEN.**

**C'EST BEAUCOUP
DEMANDER ?**



SNUipp - FSU 28

**21 rue des Grandes
Pierres Couvertes**

28000 CHARTRES

Tel: 02.37.21.15.32

Port: 06.80.30.33.07